Mise à jour le 14 février 2024

COLLÈGE MONTMORENCY

Service de l'organisation
et du cheminement scolaires

Marche à suivre pour modifier le choix de cours

Automne 2024

Période de modification de choix de cours : **du 6 mars au 4 juillet.**

Qui peut faire une demande de modification de choix de cours?

Tous les étudiants qui ont confirmé leur choix de cours et payé les frais de la session Automne 2024.

- Pour **modifier** un choix ou l'ordre des choix des cours d'éducation physique ou complémentaires, ou pour modifier une case à choix de la formation spécifique, faire la modification dans votre dossier Col.NET/Choix de cours.

- Pour **ajouter** ou **supprimer** un cours de son choix de cours, le tout doit être fait dans Col.NET/Choix de cours.

- Pour **ajouter** ou **supprimer** un ou des cours, **si l'ajout ou le retrait n'est pas disponible dans Col.NET**. Un formulaire sera disponible à partir du 18 mars pour les étudiants ayant fait leur choix de cours et payé tout solde à leur compte (formulaire disponible dans les messages de l'administration dans Col.NET seulement).

475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9
Téléphone : 450 975-6300 Télécopieur : 450 975-6306
www.cmontmorency.qc.ca
registrariat@cmontmorency.qc.ca